

Inauguration de la résidence sociale «L'Escale» à Saint-Aignan (41)

Publié le 07/07/2022

Ce jeudi 7 juillet, la résidence sociale « l'Escale » - comprenant 82 logements - a été inaugurée rue Ronsart, à Saint-Aignan (41). Cette nouvelle structure, propriété de 3F Résidences et gérée par Agropolis, permettra de répondre localement au très fort besoin en logements des jeunes actifs saisonniers.

- **La résidence sociale « l'Escale » : répondre aux besoins en logements des jeunes actifs**

Initiée par 3F Centre Val de Loire, en lien avec les partenaires locaux, collectivités et entreprises du territoire, l'opération porte sur la construction d'une résidence sociale de 82 logements au 5 rue Ronsard, un site anciennement propriété de 3F Centre Val-de-Loire et acquis ensuite par 3F Résidences, la filiale de 3F spécialisée dans les projets d'hébergement thématique.

La résidence vise à répondre au très fort besoin en logements des jeunes actifs saisonniers sur le territoire de la vallée du Cher et plus précisément autour de Saint-Aignan, notamment du fait de la forte attractivité du zoo de Beauval situé sur la commune.

La résidence sociale accueillera ainsi des jeunes en insertion professionnelle (apprenti·es, stagiaires de la formation continue...) et des actifs (intérimaires, saisonniers, CDD...).

- **Un projet à l'architecture contemporaine**



Conçu par l'agence d'architecture L'atelier Carré d'arche et réalisé

sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de 3F Centre Val de Loire, le programme comprend un total de 82 logements tout équipés répartis en 79 studios, 2 T2 et 1 T3.

La résidence se compose de deux corps de bâtiments reliés par un hall d'entrée et des circulations vitrées.

Son architecture se veut à la fois contemporaine et respectueuse de son environnement. La construction d'ensemble est réalisée en maçonnerie. Les façades sont recouvertes d'enduit gratté bicolore et d'un enduit finition matricée teinte gris fumé. Un bardage extérieur en fibre-ciment gris recouvre les pointes des deux façades pignon. Les menuiseries des logements sont en PVC et l'ensemble de la trame des parties communes en aluminium de teinte gris foncé. Le bâtiment est couvert par une toiture métallique à trois pentes, de teinte « zinc naturel » afin de minimiser son impact visuel.

• **Une résidence sociale gérée par Agropolis du Groupe Etablières**

L'association Agropolis - Groupe Établières est le gestionnaire de la résidence l'Escale.

S'inscrivant dans la politique de logement transitoire, la durée de séjour est adaptée à la durée du contrat de travail ou de formation des résident·es, et ne peut excéder 24 mois, sauf exception.

Pour mener à bien ce projet, un collaborateur d'Agropolis accompagne quotidiennement les résident·es dans leurs demandes.

Les loyers s'élèvent à 428 € pour un studio de 20 m², 470 € pour un studio de 30 m², 486 € pour un T2 et 502 € pour un T3 et sont éligibles à l'APL.

« Cette résidence sociale illustre notre engagement constant d’offrir des solutions de logements temporaires aux salariés en mobilité et aux jeunes en insertion professionnelle, en cohérence avec la vocation de notre actionnaire Action Logement de faciliter le lien entre emploi et logement »

Didier Jeanneau, directeur général de 3F Résidences

« Chaque résidence est unique, elles sont au service des hommes et des territoires sur lesquels elles s’implantent. L’ouverture de l’Escale à St Aignan, nous permettra d’apporter localement les meilleures solutions possibles »

Morgan Kermarrec, directeur général Groupe Etablières - Agropolis

Dates clés du projet :

- Mai 2020 : dépôt du permis de construire
- Septembre 2020 : obtention du permis de construire
- Janvier 2021 : démarrage du chantier
- Juin 2022 : réception des travaux et remise des clés au gestionnaire Agropolis

Montage de l’opération
3F Résidences (groupe Action Logement) a la maîtrise d’ouvrage de l’ensemble et conserve la propriété de la résidence.
La maîtrise d’ouvrage a été déléguée à 3F Centre Val de Loire (groupe Action Logement).
La maîtrise d’œuvre a été assurée par l’Atelier Carré d’Arche (Bourges).
Les travaux ont été confiés aux entreprises mandataires en macro-lots : BTPO, Eiffage, Radle TP et Rodriguez.

Plan de financement	€ TTC
Subvention Communauté de Communes	164 000
Subvention Région	202 500
Subvention État	348 300
Action Logement	492 000
Caisse des dépôts et consignations	3 321 013
Fonds propres	228 084
Total	4 755 897

[Téléchargez le communiqué de presse \(PDF\)](#)